

EXTRAIT du REGISTRE **des Délibérations du Conseil Municipal**

Objet : MISE EN VALEUR DES ABORDS DU PLAN D'EAU DES LESINES ET OPTIMISATION DE SES ACCES

Séance du 28 juin 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-huit à dix-huit heure et trente-huit minutes, en application de l'article L.2121-7 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), les membres du Conseil Municipal de la Commune Nouvelle de Plateau d'Hauteville (Ain), se sont réunis en la salle du conseil municipal en mairie sur la commune de Plateau d'Hauteville, sur la convocation qui leur a été adressée par courrier électronique le vingt-deux juin deux mille vingt-trois.

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 29

Membres présents : 18

BOURGEAIS Didier, CRETIER Humbert, CYVOCT Jean-Michel, DOMINGUEZ Solange, DRHOVIN Jacques, EMIN Philippe, FORAY Gaëlle, FUMEX Jacques, GENOD Patrick, LALLEMENT Alexandre, LEMOINE Gilbert, LIEVIN Karine, LYAUDET Stéphane, MARTINE Christine, MASSIRONI Alain, MERMILLON Eliane, PERILLAT Marie-Hélène, ROSIER Nicole.

Membres absents excusés avec pouvoir : 9

BEVOZ Sébastien pouvoir à Madame PERILLAT Marie-Hélène
BILLON-BERTHET Claire pouvoir à Madame Solange DOMINGUEZ
BORGEOT Joël pouvoir à Monsieur Alexandre LALLEMENT
BOYER Corinne pouvoir à Madame Gaëlle FORAY
CHAPUIS Gérard pouvoir à Madame Nicole ROSIER
CORTINOVIS Bernard pouvoir à Monsieur Jean-Michel CYVOCT
GUILLERMET Maria pouvoir à Monsieur Le Maire
PERNOD BEAUDON Stéphanie pouvoir à Monsieur Alain MASSIRONI
ZANI Sonia pouvoir à Madame Karine LIEVIN

Membres absents excusés, sans pouvoir : 2

BROCHET Olivier
LYAUDET (MARIN) Jessie

Secrétaire de séance : Madame Nicole ROSIER

Monsieur le Maire rappelle l'étude a été réalisée par le Conservatoire des Espace Naturels et par le bureau d'études ETC. pour envisager la mise en valeur du plan d'eau des Lésines et optimiser ses accès.

Il a été en effet constaté que, si le site des lésines présente un intérêt reconnu de tous, ses abords ne sont pas mis en valeur, et le stationnement parfois anarchique nuit à son image.

Monsieur le Maire présente les propositions contenues dans cette étude.

1. agrandir et réenherber l'espace d'accueil au Nord du plan d'eau
2. créer quelques places de stationnement le long de la route d'accès
3. organiser un stationnement plus important (40 à 50 places) et désimperméabilisé sur les parcelles situées au Nord de la route d'accès
4. prévoir quelques emplacements pour les camping-cars
5. faciliter l'accès au site des personnes à mobilité réduite

Il est convenu que le CEN financera via le FEDER la partie équipement des sentiers (aménagement des toilettes, circulation, signalétique, communication) pour un montant de 125 220 € HT, l'aménagement des accès et des espaces de stationnement restant à la charge de la commune.

Suite à de récents contacts avec les financeurs potentiels, un nouveau plan de financement prévisionnel a été établi pour ce projet

DEPENSES		RECETTES		
Aménagement de l'aire d'accueil Cheminements, accessibilité PMR du site, aire de stationnement désimperméabilisée, voitures et camping-cars.	83 060,00 €	FNADT Massif du Jura	28 170,00 €	
		Département de l'Ain dans le cadre du Plan Nature	51 165,00 €	50%
Maitrise d'œuvre / divers / imprévus	19 270,00 €	Autofinancement Commune	22 995,00 €	22,5%
TOTAL HT	102 330,00 €	TOTAL HT	102 330,00 €	100%

Pour la réalisation de cet aménagement, Monsieur le Maire propose ainsi au Conseil de solliciter l'aide de la du FNADT Massif du Jura et du Département de l'Ain.

Le Conseil Municipal ouï l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **DECIDE** la réalisation de la mise en valeur des abords du plan d'eau des Lésines et l'optimisation de ses accès selon le programme proposé
- **VALIDE** le plan de financement tel que présenté
- **CHARGE** Monsieur le Maire de solliciter l'aide de la du FNADT Massif du Jura et du Département de l'Ain pour le financement de cette opération
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI FAIT ET DELIBERE, LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS, TOUS LES MEMBRES PRESENTS ONT SIGNE AU REGISTRE.

Copie certifiée conforme au registre des délibérations.

Le Maire
Philippe EMIN

